

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE STONE COMPANY »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
DERRIERE LES IMPOTS LOT 21 ILOT 1, Lot 21, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2005, et enregistrés au CEPICI le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE STONE COMPANY »

Objet : ACTIVITES MINIERES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
DERRIERE LES IMPOTS LOT 21 ILOT 1, Lot 21, Ilot 1

Dirigeant(s) M KEUSSE YAPI PROSPER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12502 du 09/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74864/GTCA/RC/2025 du 09/12/2025

